

MISE À JOUR SUR LA STRATÉGIE CANADIENNE EN MATIÈRE DE FEUX DE FORÊT (2008-2009)

Contexte

Le feu est une perturbation dominante des forêts du Canada depuis la dernière période glaciaire, plus particulièrement dans la vaste région boréale qui s'étend du Yukon à Terre-Neuve-et-Labrador. De nombreuses espèces d'arbres – comme le pin, l'épinette et le bouleau – se sont non seulement adaptées au feu, mais en dépendent pour leur maintien. Le feu a aussi contribué à la création d'une mosaïque d'habitats de différents types d'âges, une structure requise par diverses espèces animales. Les feux de forêt y brûlaient librement jusqu'à la fin du XIX^e siècle, au moment où la vision du feu et de la foresterie influencée par l'Europe a entraîné la création de politiques visant à supprimer tous les feux. Récemment, on reconnaît de plus en plus que l'extinction de tous les feux de nos espaces naturels sauvages n'est ni écologiquement souhaitable ni économiquement possible.

En moyenne, 8 600 feux brûlent 2,5 millions d'hectares de forêt chaque année au pays. En dépit des capacités de lutte contre les feux du Canada, qui sont reconnues mondialement, les coûts annuels directs d'extinction varient de 400 millions à un milliard de dollars par année. À ces coûts directs peuvent s'ajouter des répercussions économiques, des risques pour la santé et la sécurité de la population et pour les infrastructures, et le fait que les feux de forêt représentent une part importante des émissions de gaz à effet de serre au Canada. L'activité des feux fluctue de façon importante au pays annuellement, que ce soit par son importance ou sa situation géographique. Par exemple, la saison des feux de forêt de 2008 était pire que la normale dans les Maritimes, extrêmement calme dans l'Est du pays et dans la moyenne pour l'Ouest canadien. La saison prochaine posera sans aucun doute des défis différents. Les organismes de protection des forêts contre le feu sont organisés en fonction de ces fluctuations saisonnières. Cependant, ils ne sont pas préparés aux nouveaux aspects comme ceux des changements climatiques, démographiques, économiques et industriels. Ces défis se posent déjà et ils nécessiteront la quête de nouvelles solutions.

La nécessité d'une coopération accrue entre les organismes et entre les gouvernements ainsi que celle de normes techniques communes ont été déterminées en 1999; cette approche a aussi été reconnue comme une façon d'améliorer l'efficacité de la gestion des feux de forêt au Canada. L'élaboration d'une stratégie canadienne a fait l'objet des préoccupations du Conseil canadien des ministres des forêts (CCMF) après que la saison des feux de 2003 ait détruit des centaines de maisons dans l'Ouest canadien, provoqué

l'évacuation de dizaines de milliers de personnes ainsi que causé des centaines de millions de dollars de dommage en biens personnels et un milliard de dollars en coûts d'extinction. Un groupe de travail de hauts fonctionnaires a été chargé d'élaborer une stratégie pour tenir compte des éléments suivants :

- La gestion du risque et des attentes de la population dans les zones périurbaines;
- Les forêts sous pression;
- La concurrence dans l'affectation du territoire;
- Les attentes de la population en matière de gestion des ressources;
- Les changements climatiques;
- Le vieillissement des infrastructures de gestion des feux de forêt.

La tâche de ce groupe a atteint un point culminant avec la SCFF et ses objectifs : des collectivités dynamiques et la responsabilisation du public; des écosystèmes forestiers sains et productifs; et des méthodes de travail modernes pour la gestion des feux de forêt.

La SCFF a fixé les objectifs essentiels à la protection de la vie et des ressources forestières au Canada. De plus, elle représente un engagement à des actions qui tiennent compte des risques, des attentes et des coûts sans cesse croissants. Le présent document résume ce qui a été fait et ce qui reste à faire pour atteindre les trois objectifs stratégiques de la SCFF adoptée en 2005. L'ensemble des provinces et territoires ont réalisé certains progrès, avec des ressources limitées, dans la mise en œuvre de la SCFF, mais le plan de mise en œuvre exhaustif de la SCFF et l'entente de partage des coûts qui étaient prévus en 2005 n'ont pas pu être concrétisés.

Stratégie canadienne en matière de feux de forêt et questions émergentes

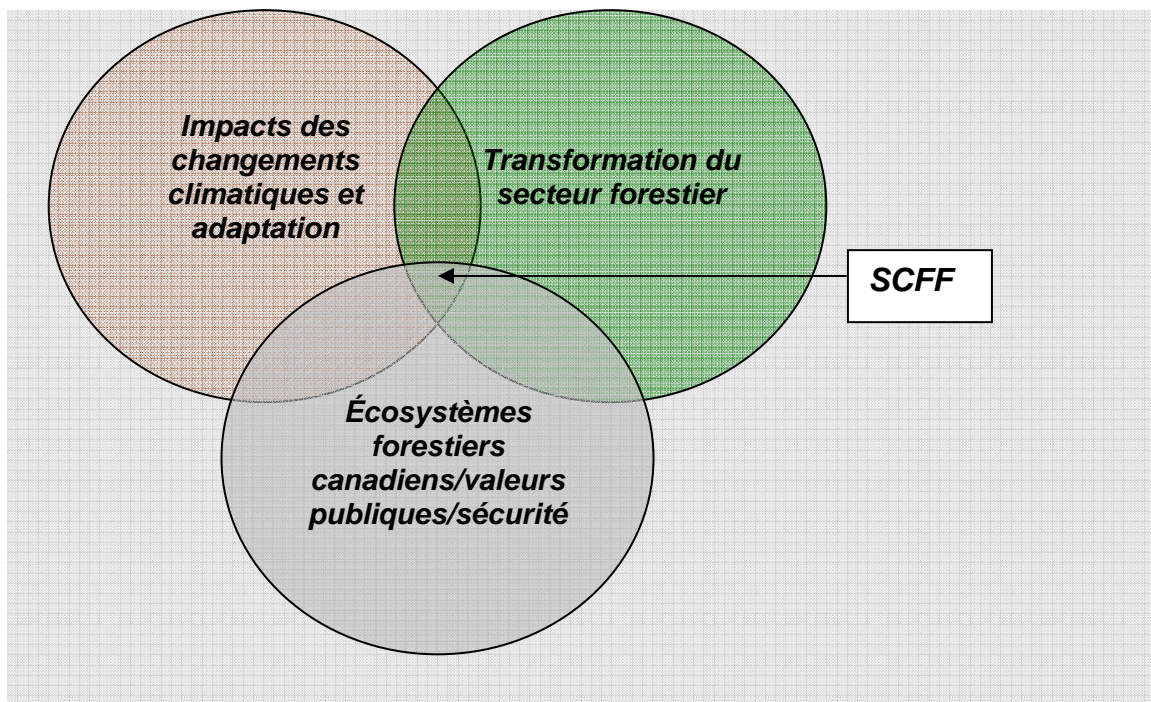
Lors de la réunion du CCMF en 2005, la Stratégie a fait l'objet d'une déclaration d'appui signée par les ministres des forêts de toutes les provinces et de tous les territoires ainsi que par le ministère fédéral des Ressources naturelles du Canada. Un plan de mise en œuvre a été élaboré sur la base d'un partage moitié-moitié des coûts entre l'administration fédérale et les administrations provinciales et territoriales. On prévoyait qu'un investissement annuel de 230 millions de dollars sur une période allant jusqu'à dix ans serait nécessaire pour la mise en œuvre complète de la SCFF, laquelle est axée sur quatre objectifs stratégiques :

- 1) L'information du public ainsi que l'analyse des politiques et des risques;
- 2) Des programmes « Intelli-feu » pour les zones périurbaines;
- 3) L'état de préparation et la capacité d'intervention;

4) L'innovation (sociologie, sciences humaines, économie, systèmes biophysiques et d'aide aux décisions).

Beaucoup de changements ont eu lieu depuis la signature de la Déclaration en 2005 : la sphère politique et la population s'intéressent davantage aux changements climatiques, l'industrie forestière canadienne n'est plus la même et il y a une crise financière mondiale. Ces enjeux, plus vastes, mettront peut-être en évidence certains aspects de la SCFF, mais cela ne fera qu'augmenter la nécessité d'en atteindre les objectifs. Pour qu'elle soit une réussite, la SCFF doit faire partie d'une stratégie de gestion des forêts plus étendue, comme illustré plus bas.

Position de la Stratégie canadienne en matière de feux de forêt relativement aux questions émergentes



Les éléments présentés ici constituent ceux qui ont des incidences sur la gestion des feux et la mise en œuvre de la SCFF.

On peut lire dans le document Une vision pour les forêts du Canada : 2008 et au-delà, publié par CCMF en 2008, que le Canada s'efforcera de devenir le meilleur au monde en matière d'aménagement durable des forêts et d'être un chef de file mondial de l'innovation dans le secteur forestier. On y reconnaît que le Canada doit adopter des stratégies novatrices de protection des forêts pour atteindre ces objectifs. L'amélioration

des systèmes et des capacités du Canada pour la gestion des feux de forêt sera vitale pour la réalisation de cette vision. La SCFF propose un mécanisme de renforcement des capacités de gestion des feux afin d'améliorer la biodiversité, la productivité et la durabilité des forêts, de maintenir une stabilité économique et sociale dans les communautés forestières ainsi que de relever les défis actuels et futurs, comme ceux des changements climatiques et de la transformation du secteur forestier.

Le présent rapport résume les réalisations; toutefois, il s'agit surtout d'un appel à l'action renouvelé destiné à sensibiliser et obtenir l'appui du public et du milieu politique. L'engagement politique et l'appui de la population sont primordiaux aujourd'hui. L'innovation et l'évaluation, qui sont essentielles à l'amélioration continue des politiques et des pratiques de gestion des feux de forêt au Canada, se basent sur la SCFF ainsi que sur l'engagement à long terme, envers la vision et le financement, pour la pleine mise en œuvre de la Stratégie.

Prise de conscience des répercussions d'un environnement qui évolue

Les défis à relever pour le Canada au chapitre de la gestion des feux de forêt sont considérables; ils s'étendent sur un grand nombre de juridictions, de marchés et de ressources. Les changements climatiques, les préoccupations grandissantes de la population et la transformation du secteur forestier élargissent davantage la portée des défis à relever depuis l'engagement de la SCFF de 2005.

Changements climatiques

Les changements climatiques ont un lien direct, voire désastreux, avec le comportement et l'impact des feux de forêt. Chaque gouvernement travaille de son côté pour atténuer les effets croissants de ce problème qui se manifeste mondialement et pour s'y adapter. Les Canadiennes et les Canadiens ainsi que les gouvernements adaptent leur comportement et leurs méthodes, car ils reconnaissent leurs limites et la nécessité de préserver l'état actuel des écosystèmes, de l'air et des ressources d'eau potable.

Les changements climatiques auront des répercussions importantes sur les forêts canadiennes. Le Service canadien des forêts a utilisé les projections d'un modèle de circulation générale pour le XXI^e siècle dans ses modèles de feux de forêt pour déterminer que d'ici 2040, le Canada subira une augmentation importante du nombre de feux ainsi que du potentiel de propagation du feu, selon les impacts des changements climatiques sur la température et la configuration des précipitations. En 2006, l'Ontario a utilisé ces estimations dans son système d'analyse du niveau de protection pour évaluer les répercussions de cette augmentation de l'activité des feux sur les capacités d'extinction et la réussite à contenir les feux de forêt de l'Ontario. Il a été prévu que

l'Ontario devra doubler ses ressources consacrées à l'extinction afin de maintenir le taux de succès de ses interventions selon ces prévisions d'un régime de feux plus sévère. Au Canada, les organismes de gestion des incendies ont du mal à prendre en compte et à financer, de façon satisfaisante à l'intérieur de leur budget, les effets des changements climatiques comme des saisons de feux prolongées, la détérioration de la santé des forêts et la charge de combustible accrue.

Ces exemples illustrent les conditions climatiques en changement au Canada. Lorsque la santé et la sécurité publiques entrent en jeu, il faut prendre conscience que la plupart des communautés menacées par les feux de forêt vivent dans des régions où on prévoit que les zones brûlées augmenteront de 50 à 200 p. 100 en raison des changements climatiques. Par ailleurs, on peut s'attendre à une augmentation comparable des évacuations, des coûts et des répercussions sur la santé.

Préoccupation publique

L'expansion récente et rapide des communautés dans les zones périurbaines, zones où la forêt se trouve à proximité de résidences, a augmenté les risques pour la sécurité de la population et des intervenants d'urgence. Aux États-Unis, on évalue à 60 p. 100 le nombre de nouvelles résidences qui se trouvent dans ces zones. Au Canada, une moyenne de 20 communautés et d'environ 70 000 personnes sont menacées par des feux de forêt tandis qu'environ 5500 personnes sont évacuées d'une dizaine de communautés chaque année. La protection de la vie humaine sera toujours la priorité dans les interventions. Pour répondre à cette attente fondamentale, malgré un environnement de plus en plus complexe en matière de feu, la SCFF demande qu'on améliore la sécurité et la sûreté dans les zones périurbaines, notamment au niveau du code du bâtiment, du zonage municipal et d'autres initiatives d'atténuation du potentiel de feu. En Colombie-Britannique, on a calculé qu'au rythme actuel le programme de protection des communautés, une des principales recommandations dans le rapport du vérificateur général de 2001 pour la province ainsi que du rapport BC 2003 Firestorm, prendra plus de 100 ans à mettre en œuvre.

Dans certaines conditions, les conséquences indirectes des feux de forêt, comme les problèmes de santé liés à la fumée, sont aussi prises en compte dans la SCFF. Les gestionnaires de feux déploient des efforts considérables dans la gestion de la fumée tant pour les brûlages dirigés que pour les feux d'origine naturelle. Il existe cependant une corrélation entre les feux perturbant les communautés autochtones du Nord et le nombre grandissant de problèmes de santé liés à la fumée. En outre, la fumée dégagée par les feux de forêt au Canada influe de plus en plus sur la qualité de l'air dans les centres urbains, même s'ils sont souvent assez éloignés des feux. L'avenir de la gestion des feux

de forêt doit passer par la reconnaissance et la prise en compte des faits qui démontrent de plus en plus évidentes que la fumée combinée à la pollution urbaine crée un danger important pour la santé dans les villes fortement peuplées.

Transformation du secteur forestier

Même si la vie humaine et la sécurité sont les principales priorités de gestion des feux de forêt, les politiques et les pratiques de cette gestion ont d'autres fonctions importantes. La protection des ressources naturelles, le soutien à l'industrie forestière et la protection aux biens et infrastructures industriels comme les chemins de fer et les lignes électriques figurent également dans le mandat des gestionnaires. Le fait de suivre le rythme des changements externes, comme l'industrie forestière, qui met maintenant l'accent sur la bioénergie en plus de la production de matière ligneuse; et comme les infestations affectant la vitalité des forêts, notamment celle du dendroctone du pin ponderosa et d'autres ravageurs, implique que les coûts de gestion des feux augmentent tandis que les budgets demeurent restreints. L'efficacité de la lutte a presque atteint ses limites physiques et économiques et requiert un degré accru de coopération et/ou un changement de notre approche de gestion des feux. Les interventions de lutte deviennent de plus en plus centrées sur les valeurs menacées, ce qui contribue à accroître le nombre de feux échappés et la superficie brûlée.

Capacité d'intervention

La capacité d'intervention au pays se détériore comme le prouvent l'équipement de plus en plus vétuste, la baisse de disponibilité des aéronefs et la variation dans les effectifs. Bien que nos techniques et politiques actuelles fondées sur les tactiques soient très efficaces, nos infrastructures et notre équipement d'intervention comptent près de 50 ans d'utilisation soutenue. La dotation en personnel pour la lutte contre les feux de forêt sera en crise dans les cinq à dix prochaines années : 72 p. 100 du personnel expérimenté sera admissible à la retraite au cours des dix prochaines années et il y a trop peu de personnel qualifié pour combler les besoins ou assurer le mentorat. La pression ainsi présente augmentera au fil des saisons de feux.

Des pénuries importantes ont été constatées en 2006 lorsque quatre provinces de l'Ouest vivaient simultanément de graves incendies et que l'Ontario affrontait sa plus longue saison des feux depuis des décennies. Dans l'ensemble du Canada, 11 000 personnes ont été évacuées dans 34 collectivités. En juillet cette année-là, il manquait 670 pompiers au pays pour atteindre le niveau d'intervention adéquat; même les ressources secondaires, comme les militaires, étaient occupées ailleurs. Dans un contexte où les organismes de gestion des feux sont interdépendants dans une proportion jamais vue, tout le monde s'entend pour dire que la durabilité financière et opérationnelle de nos infrastructures

collectives d'extinction se détériore. Le maintien du statu quo, soit un suivi fondé sur une gestion limitée des risques de feux de forêt en raison d'une approche réactive et non intégrée, est hors de question.

Les saisons des feux de forêt seront inévitablement plus éprouvantes au fil des ans en raison des changements climatiques, des attentes de la population et de la transformation du secteur forestier qui font maintenant partie des principales préoccupations des gestionnaires canadiens chargés des feux de forêt. Les défis pour chacun des gouvernements menacent d'excéder les capacités; toutefois, la SCFF crée un cadre qui favorise la collaboration et la coopération en vue de la recherche de solutions.

Une vision pour l'avenir : les objectifs de la SCFF

Le feu est une composante naturelle et essentielle du paysage forestier du Canada. Une gestion adéquate des feux demande d'équilibrer son rôle naturel et la protection de la vie humaine, des biens et de la valeur économique des forêts. L'équilibre exige des approches exhaustives pour la gestion des risques, y compris un dosage approprié d'atténuation, de préparation, d'intervention et de rétablissement. La SCFF et ses priorités deviennent vitales pour réagir aux menaces grandissantes pour la sécurité et la santé de la population; pour s'occuper des infrastructures de lutte qui sont de plus en plus âgées; et pour répondre à la nécessité croissante de soutenir le rôle naturel du feu dans les écosystèmes du Canada. Il est opportun de souligner ce qui a été accompli jusqu'à maintenant, tout en réaffirmant l'importance d'un engagement solidaire à la pleine mise en œuvre de l'approche novatrice et intégrée de gestion des feux de forêt au Canada.

La vision de la SCFF est de veiller à la sécurité des Canadiennes et des Canadiens, à la durabilité des ressources et de l'environnement de nos forêts ainsi qu'au maintien des collectivités. Ses objectifs sont : des collectivités dynamiques et la responsabilisation du public, des écosystèmes forestiers sains et productifs ainsi que des méthodes de travail modernes. Afin de les atteindre, ces objectifs stratégiques ont été découpés en actions précises. Par ailleurs, s'il est bien clair que les compétences de chacun seront respectées, des mesures collaboratives seront nécessaires pour atteindre les objectifs communs.

Collectivités dynamiques et responsabilisation du public

- Informer et susciter la participation du public par des initiatives de sensibilisation et d'information au sujet des feux de forêt et défendre le concept d'intervention adaptée auprès des professionnels, de la classe politique et du public en général;

- Assurer un partage des responsabilités par le développement de politiques gouvernementales intégrées, définissant clairement les écueils, les rôles et les responsabilités de chacun (individus, collectivités, industries, gouvernements fédéral, provinciaux, territoriaux et municipaux);
- Atténuer les risques à la sécurité publique et aux biens en élaborant et en mettant en œuvre l’initiative canadienne Intelli-feu, comprenant des volets distincts pour les mesures de prévention, de préparation, d’intervention et de rétablissement;
- Élaborer un programme de recherche dirigé et intégré dans le domaine des sciences physiques et sociales ainsi qu’un programme de transfert de connaissance, ce dernier afin de veiller à ce que la population canadienne soit continuellement informée du rôle du feu et de la gestion des feux au Canada, en mettant l’accent sur les zones périurbaines.

Écosystèmes forestiers sains et productifs

- Intégrer les politiques et les pratiques d’aménagement du territoire et des forêts avec celles de gestion des feux de forêt pour s’assurer que ces dernières soient dérivées d’objectifs explicites d’aménagement du territoire et des forêts. En outre, il faudra que les politiques et les pratiques d’aménagement tiennent compte des aspects biologiques, écologiques et physiques des feux de forêt;
- Réintroduire ou laisser aller des feux dans certaines zones en utilisant des méthodes appropriées, comme les brûlages dirigés et le recours judicieux aux feux de forêt, afin de maximiser la biodiversité, l’intégrité écologique et la productivité des écosystèmes forestiers ayant besoin du feu pour demeurer sains ou se régénérer.

Méthodes de travail modernes

- Maintenir un état de préparation et une capacité de réponse et d’intervention en cas de feux de forêt qui se situent à l’avant-garde et qui sont rentables, en remplaçant à long terme les infrastructures et le matériel périmé, en mettant en place des normes canadiennes pour la formation et en recrutant et formant le personnel nécessaire dans les universités et les collèges;
- Élaborer des approches innovatrices et à frais partagés en matière de gestion du risque en s’inspirant des principes en vigueur dans le domaine des assurances;
- Établir des partenariats efficaces et des ententes innovatrices entre les organisations afin de diminuer la variabilité annuelle des dépenses pour la gestion des feux de forêt. Ceci pourrait se faire notamment par le développement et la mise en place d’un système canadien de préparation opérationnelle interagences, ainsi que des

communications efficaces et une gestion adaptative par l'organisation d'ateliers et de séances d'échange d'informations au niveau pancanadien;

- Adopter une culture d'amélioration continue des politiques et des pratiques par la mise sur pied, en collaboration, d'un groupe d'analyse chargé d'évaluer les politiques et d'analyser le niveau de protection en place ainsi que par l'élaboration d'un programme consacré à l'étude des feux et des innovations en la matière accompagné d'un programme de transfert technologique.

Réalisations

Les efforts pour la mise en œuvre de la SCFF ont commencé, mais la progression est plus lente que prévu. Il y a eu certaines réussites dans les domaines de l'état de préparation et de la lutte contre les feux. Dans les provinces et territoires, certaines initiatives ont été entreprises, mais avec seulement 5 p. 100 de l'engagement financier prévu pour la mise en œuvre de la Stratégie. Vers la fin décembre 2008, les engagements financiers des provinces et territoires ont atteint un total cumulé de 106 millions de dollars de contributions. Ces initiatives limitées continuent de valider le bien-fondé de la SCFF et la nécessité de soutenir un plan unifié qui tient compte de l'engagement financier à l'échelle pancanadienne.

Dans les limites des budgets disponibles des organismes provinciaux et territoriaux, les progrès faits sur certains aspects de la SCFF sont toujours loin de ce qui avait été prévu pour la fin de 2008 (*voir le tableau à la page 10*). Les réalisations à ce jour comprennent :

- Revitalisation du Centre interservices des feux de forêt du Canada (CIFFC) et ses nouvelles orientations stratégiques;
- Élaboration d'une proposition pour l'élargissement de l'initiative Intelli-feu en un programme pancanadien;
- Coopération stratégique accrue pour la recherche, les sciences et l'innovation;
- Élaboration d'une stratégie pancanadienne de formation;
- Renouvellement, jusqu'à un certain point, du parc d'aéronefs par les provinces et les territoires.

Financement projeté pour la mise en œuvre

Afin de résumer les progrès et les dépenses des organismes depuis l'adoption de la SCFF en 2005, les organismes de protection des forêts contre le feu ont été sollicités. À l'aide d'un modèle normalisé, leurs engagements ont été regroupés pour produire un bilan pancanadien. Le tableau suivant résume les engagements financiers jusqu'en 2007-2008

pour les quatre objectifs stratégiques définis dans la SCFF, par rapport aux dépenses prévues sur 10 ans au moment où la SCFF a été élaborée.

	Dépenses prévues sur 10 ans (2005-2015)	Financement projeté sur trois ans (2005-2008)	Contribution réelle sur trois ans à ce jour (2005-2008)
Information/ sensibilisation et analyse des politiques/risques	29,9 M\$	9,9 M\$	3,3 M\$
Intelli-feu	885,3 M\$	221,3 M\$	15,7 M\$
État de préparation des interventions face aux feux	1 361,3 M\$	567,6 M\$	86,3 M\$
Innovation	49,8 M\$	16,8 M\$	5,4 M\$
Total	2 326,3 M\$	815,6 M\$	110,7 M\$
Contribution des provinces et des territoires	1 437,1 M\$	486,7 M\$	105,9 M\$
Contribution fédérale	889,2 M\$	328,9 M\$	4,8 M\$

Vers l'avenir

Un échéancier a été proposé pour l'atteinte des objectifs de la SCFF. Comme dans tout processus stratégique, une vision renouvelée à échéance ferait recommencer le cycle; or, dans la quatrième année de la SCFF, la mise en œuvre doit plutôt s'accélérer avec un plan solide et un engagement collectif. Tout en sachant que le financement exhaustif envisagé dans la Déclaration de 2005 n'est pas encore atteint, le groupe de travail de la SCFF prévoit toujours se concentrer sur les objectifs de la Stratégie en 2009. Des progrès mesurables seront accomplis dans l'atteinte de chacun des objectifs grâce à des engagements précis :

L'information du public et l'analyse des politiques et des risques

- Renforcer la position de la SCFF comme une priorité nationale publique et politique;
- Faire connaître le rôle de la gestion des feux dans l'optique de la vision pour les forêts du Canada, et de l'interaction des feux, des forêts, du cycle de carbone et des changements climatiques;

- Tabler sur la coopération existante entre les organismes de tous les ordres de gouvernement en élaborant une analyse conjointe des politiques en matière de feux de forêt;
- Élaborer une campagne pancanadienne d'information et de participation pour faire connaître le rôle, la valeur écologique et les risques des feux de forêt.

L'état de préparation et la capacité d'intervention face aux feux de forêt

- Concevoir une analyse comparative des réalisations liées à la mise en œuvre de la SCFF par rapport au nombre croissant des demandes adressées aux organismes de gestion des feux de forêt;
- Créer un système-conseil entre les organismes portant sur la capacité d'intervention sur les feux de forêt qui tienne compte des changements dans la capacité d'intervention fédérale, provinciale et territoriale ainsi que du nombre croissant des demandes;
- Restaurer et améliorer la capacité d'extinction et d'intervention du Canada (infrastructures et effectifs);
- Effectuer un exercice pancanadien de modélisation du degré de protection afin d'aider à évaluer les capacités;
- Faciliter et améliorer l'aide mutuelle et le partage de ressources pour l'état de préparation et la capacité d'intervention en cas de feu de forêt.

Initiative canadienne Intelli-feu et initiatives de gestion des combustibles à l'échelle du paysage

- Intégrer les connaissances et les considérations sur la gestion des feux de forêt et des combustibles à la gestion des territoires et des forêts;
- Promouvoir une initiative pancanadienne Intelli-feu améliorée et étendue;
- Augmenter la capacité de gestion des feux dans les communautés rurales et autochtones.

Innovation (sociologie, sciences humaines, économie, systèmes biophysiques et d'aide à la décision)

- Investir dans l'élaboration et la mise en œuvre de méthodes innovatrices et à la fine pointe pour la gestion des risques de feux de forêt;
- Promouvoir le rôle intégré des organismes de gestion des feux, des partenaires et de la population dans la recherche, l'information et les politiques.

Appel à l'action

Pour atteindre les objectifs cruciaux de la SCFF, un engagement de temps, d'argent et d'appui est impératif. En ces temps économiques difficiles, et avec les nombreuses priorités concurrentes, il est facile de perdre de vue l'importance d'un engagement soutenu à la SCFF. Toutefois, ne pas agir nous rendrait négligents envers la population canadienne, les premiers intervenants et leur famille ainsi que la croissance pancanadienne. Au Canada, les changements climatiques, les attentes de la population et la transformation du secteur forestier ont des répercussions sur le système de gestion des feux de forêt déjà sous pression et, comme jamais auparavant, il faut axer nos efforts sur la mise en œuvre d'une stratégie pancanadienne concertée.

Afin de dynamiser cette initiative auprès du public et de la sphère politique, nous devons rappeler l'unanimité à l'origine de la signature de la Déclaration sur la Stratégie canadienne en matière de feux de forêt. À l'époque, les ministres des forêts se sont engagés à impliquer leur premier ministre et les membres de leur cabinet à des discussions au sein du Conseil de la fédération des premiers ministres. Nous devons rétablir la SCFF comme une initiative prioritaire auprès de tous les ordres de gouvernement. De grands progrès peuvent être faits en continuant d'appuyer la mise en œuvre des composants de la SCFF et en veillant à ce que ses objectifs soient atteints.

Nous avons tous l'obligation de rendre des comptes à la population canadienne, une population qui joue un rôle indispensable pour réussir collectivement à gérer les risques découlant de feux de forêts indésirables. Nous bénéficions tous de la santé des forêts et de la sécurité des communautés. Bien que cela puisse nous sembler modeste, le fait de s'informer et d'informer nos communautés sur la SCFF signifie que nous devenons une nation de plus en plus responsable et dynamique, soit l'un des objectifs principaux de la Stratégie. Davantage d'information se trouve dans le site <http://www.ccfm.org/francais/coreproducts-forestfires.asp>.

L'augmentation du risque de feux de forêt devient inacceptable en regard de la sécurité des populations et des impacts économiques. De même, les répercussions négatives non intentionnelles sur l'environnement découlant des méthodes de lutte traditionnelles créent une pression sur la santé des forêts et augmentent davantage le risque de feux. Comme nation, nous devons apprendre à co-exister avec les feux de forêt et développer une meilleure capacité d'adaptation aux objectifs changeants par la sensibilisation du public et l'élaboration de politiques. Tous les ordres de gouvernement peuvent et doivent gérer les risques d'une manière collective. Cette gestion se fera plus facilement par la mise en œuvre, le financement et le soutien de la Stratégie canadienne en matière de feux de forêt.